

Le Sud Avesnois se mobilise pour la santé de ses habitants **Organisées, occupées mais également connectées !**

Bientôt une réalité pour les 3 maisons de santé du Sud Avesnois dont les premières pierres viennent d'être posées ce samedi 7 novembre 2015. C'est le résultat d'un travail collaboratif Elus & Professionnels de Santé sans précédent !

Un pari gagnant-gagnant pour les habitants du territoire Sud Avesnois.

Labélisé au niveau national " Pôles d'Excellence Rurale " et soutenu par l'Europe, l'Etat, le Département et la Région, le dossier passe dans sa phase concrète avec la livraison des 3 maisons de santé au cours de l'été 2016. Les professionnels de santé et les élus ont posé les premières pierres de ces 3 maisons à Anor, Fourmies et Trélon.

Grâce au lancement des travaux et à la construction des 3 maisons de santé pluridisciplinaires à Anor, Fourmies et Trélon, la nouvelle organisation des professionnels libéraux de santé du Sud-Avesnois est en marche afin d'assurer un meilleur accès au soin ainsi qu'une continuité et une permanence de soins parfaite sur le territoire. C'est, en effet, le pari qui est en train d'être relevé par le Sud Avesnois qui a pour objectif d'accueillir de nouveaux médecins et professionnels au sein d'une organisation attractive pour de jeunes professionnels. 2 jeunes médecins ont d'ailleurs annoncé leur installation au sein des maisons de santé d'Anor et de Trélon.

En effet, dans un **contexte de crise de la démographie médicale** et d'**inégalité de répartition géographique de l'offre de soins**, les élus et les professionnels de santé, après un large travail de concertation, ont arrêté un **schéma d'implantation de 3 maisons de santé pluridisciplinaires à Anor, Fourmies et Trélon, offrant ainsi, un accès aux soins de proximité au plus près des populations.**

Le projet proposé, au sein des maisons de santé du territoire, permettra, dans un cadre d'exercice libéral, le **regroupement des professionnels médicaux et paramédicaux**. Cette forme d'organisation est perçue comme **un moyen de maintenir une offre de santé de premier recours suffisante, moderne et de qualité.**

L'objectif est d'offrir une grande **accessibilité horaire**, une **coopération effective entre les professionnels** et un **meilleur équilibre entre vie personnelle et cadre d'exercice des professionnels.**

En effet, pour **attirer de nouveaux professionnels** et répondre au **problème de désertification médicale** qui soulève l'**inquiétude légitime des populations**, le territoire du Sud Avesnois peut aujourd'hui **se présenter sous ses meilleurs atouts** : une **organisation nouvelle et structurée des professionnels libéraux autour des projets de santé validé par l'ARS**, des **locaux adaptés aux nouvelles conditions d'exercice** grâce à la réalisation de **3 maisons de santé en réseau, plus celle de Wignehies en organisation dispersée**, des **équipes de professionnels constituées** sur chacun des sites (avec à minima 2 médecins et des professionnels paramédicaux), **un système d'information partagé** commun et des **équipements de télé-médecine** qui offriront une réponse aux

défis auxquels est confrontée l'offre de soins aujourd'hui et notamment sur le territoire Sud Avesnois.

C'est le message qu'ont voulu faire passer **Jean-Luc PERAT**, Président de la Communauté de Communes Sud Avesnois, **Mickaël HIRAUX**, **François LOUVEGNIES** Vice-présidents et **Yves DUBUISSEZ**, Médecin généraliste et Président de l'Association du Pôle de Santé représentant des Professionnels de Santé, lors de la cérémonie de poses des premières pierres ce **samedi 7 novembre 2015**, en présence de nombreuses personnalités et notamment **Virginie KLES**, Sous-Préfet d'Avesnes sur Helpe, **Aline QUEVRUE**, Directrice territoriale Hainaut-Cambrésis de l'ARS, **Cécile BOURDON**, Vice-Présidente du Conseil Régional en charge de la santé et **Marie-Annick DEZITTER**, Vice-Président du Conseil Départemental à la santé.



Les maisons de santé pluridisciplinaires du Sud Avesnois : c'est quoi exactement ?

C'est un concept de développement en réseau mais aussi d'optimisation de l'offre de santé, le tout dans un nouveau cadre organisationnel coordonné.

Avec la concertation des représentants des professionnels de santé du territoire, le concept de **Maison de Santé Pluridisciplinaire** vise à créer des espaces de prévention, de promotion de la santé et de soin.

Ces espaces seront, d'une part, des lieux d'accueil des populations en partenariat avec les acteurs du médico-social et de la prévention et, d'autre part, des lieux de dynamisation de l'offre **de santé sur le territoire permettant aux professionnels de s'organiser autour d'une approche globale de la santé des habitants** : connaissance des besoins et des attentes, coordination des soins curatifs et des actions de prévention-promotion de santé, éducation thérapeutique (nouvellement mise en place sur le territoire) et facilitation des prises en charge sociales.

Ces espaces permettront également **des échanges** entre professionnels de santé du territoire, allant jusqu'aux formations interprofessionnelles. Enfin, ces maisons de santé s'intègrent ici dans un maillage du territoire, avec une structure à Anor, une à Fourmies et une à Trélon. Avec l'accord des professionnels de santé, le développement des Technologies d'Information et de Communication en matière de Santé est en cours, ainsi que la mise en place d'une fonction d'animation et de coordination santé assurée pour 2 ans par le cabinet Méthodes & Médiation.



La télémédecine en appui des professionnels libéraux de santé.

La télémédecine : un outil adapté au sein des maisons de santé du territoire



un premier usage de télé-expertise : la prise en charge des plaies chroniques.

Le **système d'information partagé et la télémédecine viendront en appui des professionnels libéraux de santé**, grâce au **financement européen obtenu pour l'investissement** de ce dispositif.

Compte tenu de la situation géographique du territoire, la **télémédecine s'avère être un outil particulièrement adapté** et nécessaire pour l'organisation et le fonctionnement des Maisons de Santé. Il permet, à distance, d'avoir une aide au diagnostic et à certaines prises en charge. Pour exemple, le premier usage mis en place concernera la télé-expertise dans la prise en charge de plaies chroniques. " C'est une 1^{ère} étape dans la mise en place de la télémédecine, qui se veut progressive et modulable " indique le **Docteur Christophe DE SA** en charge du volet télémédecine au niveau de cette nouvelle organisation de libéraux de santé.

Après **contractualisation avec l'ARS Nord-Pas-de-Calais**, il sera possible de faire une demande d'avis médical auprès d'une équipe experte de spécialistes exerçant au **Centre Hospitalier de Sambre Avesnois (CHSA)** puis d'autres hôpitaux, sans pour autant souhaiter se tourner vers l'hospitalisation complète de leurs patients concernés.

Dans cette perspective, des formations pluri-professionnelles animées par Mme le **Dr DEWITTE, médecin expert au sein du CHSA**, ont été mises en place et réunissent régulièrement médecins généralistes infirmiers pharmaciens sur la thématique des plaies chroniques. Le prestataire retenu : **Innovelan décline la plate-forme Web DCR** dans ce cadre.



Dans un territoire à dominante rurale souffrant de la désertification médicale en médecine générale et dans certaines spécialités, **la télémédecine va indéniablement permettre aux professionnels libéraux de santé d'offrir à leurs patients de nouvelles façons d'être pris en charge en bénéficiant de l'avis de Spécialistes tout en limitant les déplacements des usagers.**

Outre un rôle d'expertise, la télémédecine contribuera à une fonction pédagogique et d'échange de bonnes pratiques. Elle devrait **générer des économies par la réduction de la consommation de soins et de transport.**

2 jeunes médecins généralistes s'installent sur le territoire séduits par le projet !



C'est en effet une **excellente nouvelle pour les patients du territoire et pour les professionnels de de santé**. Le **Docteur Christophe DE SA, âgé de 30 ans**, très impliqué dans le projet depuis son origine notamment au travers de son travail et son implication pour la mise en œuvre du volet consacré à la Télémédecine, **a décidé de rejoindre l'équipe d'Anor en collaboration avec le Docteur Françoise VERBEKE**.

Pour Trélon, c'est le **Docteur Emilie CATRY, âgée de 28 ans** qui rejoindra l'équipe constituée de la maison de santé avec le **Docteur Yves DUBUISSEZ**. Lors de leur stage en qualité d'interne de médecine générale, ils ont pu **découvrir un projet, une organisation et un accueil des professionnels de santé qui les ont séduits**.

Nous leur souhaitons **la bienvenue dans l'attente de l'installation de nouveaux médecins et professionnels de santé afin de compléter les équipes**.



les 3 MSP : compilation & résumé en chiffres

les lieux

Villes d'implantation : Centre-ville **Anor – Fourmies et Trélon**

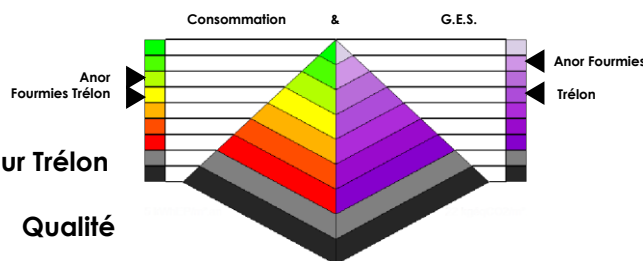
Nature & caractéristiques principales des constructions

Nature : **Réhabilitation- extension pour Anor, construction neuve pour Fourmies et réhabilitation pour Trélon**

Superficie en m² : **2.134 m² au total**

Qualité des bâtiments : **H.Q.E. Haute Qualité**

Environnementale



le budget

Coût prévisionnel : **4.062.624,36 € HT** (hors frais de MO, AMO, VRD et Télémédecine)

Les locaux à construire

Descriptif des locaux à construire : **10 cabinets de médecins, 1 cabinet de chirurgien-dentiste, 1 centre de soins infirmiers, 9 cabinets d'infirmiers, avec 3 accueil, 3 salles de soins non programmés, 3 salles de réunion polyvalente, 7 cabinets polyvalents utilisés par les services de PMI ou ponctuellement par d'autres professionnels de santé – spécialistes notamment avec 2 cabinets de vacations (à Fourmies), 3 salles de détente et 2 logements réservés aux internes de médecine en stage (à Anor). 1 cabinet d'ostéopathe indépendant et en contiguïté. (à Anor)**

les cabinets et leur occupation

Nombre de cabinets et locaux à réaliser pour les professionnels de santé (présences permanentes) : **32**

Nombre de cabinet et de locaux réservés par les professionnels de santé (présences permanentes) : **24**

Nombre de cabinets et de locaux vacants : **8**

% de locaux réservés : **75 %**

les équipes

Equipe de professionnels de santé intégrant les MSP : **5 médecins, 1 chirurgien-dentiste, 1 centre de soins infirmiers avec 5 infirmiers salariés, 11 infirmiers libéraux, 5 orthophonistes, 1 diététicienne, 1 kinésithérapeute, 1 pédicure-podologue et 1 sage-femme.**

Equipe de professionnels de santé restant dans leurs cabinets mais intégrant le projet de santé : **3 médecins généraliste, 2 chirurgiens-dentistes, 1 ostéopathe, 6 kinésithérapeutes et 1 chirurgien-dentiste.**

les remerciements

Professionnels libéraux de santé initiateurs de la démarche et des Projets de Santé

Laurent **BALEUX**, infirmier à Anor, Virginie **BARBET**, infirmière à Anor, Véronique **DEBOUZY**, masseur kinésithérapeute à Anor
Amandine **GRECA**, infirmière à Anor, Samuel **LECLERCQ**, masseur kinésithérapeute à Anor, Yves **MADRY**, chirurgien dentiste à Anor,
Françoise **VERBEKE**, médecin généraliste à Anor, Hervé **BEAGUE**, masseur kinésithérapeute à Fourmies, Pascal **BRISSET**, masseur kinésithérapeute à Fourmies, Marguerite **CLAUSEN**, infirmière à Fourmies, Isabelle **COLLERY**, diététicienne à Fourmies, Jean-Michel **COLLERY**, médecin généraliste à Fourmies, Pierre **GOSSUIN**, pharmacien à Fourmies, Richard **LEROY**, médecin généraliste à Fourmies, Véronique **MASTRINI**, médecin généraliste à Fourmies, Françoise **MOTTE**, orthophoniste à Fourmies, Christine **ROSE**, infirmière au Centre de soins de Fourmies, Amandine **TROCLET**, infirmière à Fourmies, Jean-Pierre **WILHEM**, médecin généraliste à Fourmies, Christophe **BADOR**, pharmacien à Trélon, Delphine **BOUGARD**, infirmière à Trélon, Yves **DUBUISSEZ**, médecin généraliste à Glageon, Patricia **FOSSÉ**, infirmière à Trélon, Frédéric **JAGIELSKI**, pharmacien à Glageon, Louis Etienne **LAMBIN**, médecin généraliste retraité à Trélon, Marie **LOUVEGNIES**, pharmacien à Trélon, Ingrid **PAVOT**, infirmière à Glageon, Peggy **RONVAL**, infirmière à Trélon, Valérie **TILLIERE**, orthophoniste à Trélon, Valérie **UYTERS-PROT-REMY**, orthophoniste à Trélon, Maud **VREVIN**, infirmière à Trélon, Gwénaëlle **WILLIAME**, infirmière à Trélon,

Jeunes médecins faisant le choix de s'installer dans le Sud Avesnois

Emilie **CATRY**, médecin généraliste intégrant la MSP de Trélon et Christophe **DE SA**, médecin généraliste intégrant la MSP d'Anor,

Professionnels intégrant les projets de santé

Déborah **BOULET**, orthophoniste à Fourmies, Elise **BUCHET**, masseur kinésithérapeute à Trélon, Jean-François **CARLIER**, chirurgien dentiste à Trélon, Dominique **CESAR**, médecin généraliste à Wignehies, Valéry **HAUTENAUVE**, masseur kinésithérapeute à Trélon, Simon **HU**, ostéopathe à Anor, Solange **KERR**, orthophoniste à Fourmies, Catherine **LECOMTE**, sage-femme à Trélon, Alexis **LENOIR**, pharmacien à Anor, Odile **MARECHAL**, sophrologue à Wignehies, Dorothee **MASSIN**, pharmacien à Wignehies, Laurence **POTIER**, infirmière à Wignehies, Eric **RIGLAIRE**, pédicure podologue à Fourmies, Patricia **ROUSSET**, sage-femme à Fourmies, Didier **ROUX**, chirurgien dentiste à Fourmies, Renaud **SIMON**, masseur kinésithérapeute, Isabelle **SITY**, médecin généraliste à Wignehies, Jean **WITTE**, pharmacien à Fourmies,

Elus porteurs du projet :

Jean-Luc **PERAT**, Président de la Communauté de Communes Sud Avesnois et Maire d'Anor, François **LOUVEGNIES**, Vice-Président de la Communauté de Communes Sud Avesnois et Maire de Trélon

Elus soutenant le projet :

Jean-François **BAUDRY**, Vice-Président de la Communauté de Communes Sud Avesnois et Maire de Féron, Joëlle **BOUTEFEUX**, Premier adjoint Ville d'Anor, Dominique **CESAR**, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud Avesnois et Maire de Wignehies, Bernard **CHAUDERLOT**, Vice-Président de la Communauté de Communes Sud Avesnois et Maire de Glageon, Viviane **DESMARCHELIER**, Maire d'Eppé sauvage, Claude **GARY**, Maire de Baives, Jean-Michel **HANCART**, Maire de Moustier en Fagne, Mickaël **HIRAUX**, Vice-Président de la Communauté de Communes Sud Avesnois et Maire de Fourmies, Laurent **MERESSE**, Maire de Willies, Bernard **NAVARRÉ**, Vice-Président de la Communauté de Communes Sud Avesnois et Maire de Wallers en Fagne, Alain **RATTEZ**, Vice-Président de la Communauté de Communes Sud Avesnois et Maire d'Ohain,

Ingénierie administrative, technique et financière

Samuel **PECQUERIE**, Directeur Général des Services de la Mairie d'Anor et technicien en charge des PER et Grands Projets

Ingénierie et gestion de projet, accompagnement, études et conseils

Séverine **LHOMME**, ingénieure en ingénierie de santé, Cabinet Méthodes et Médiation, Lille, Matthieu **MEREAU**, médecin de santé publique, Cabinet Méthodes et Médiation, Lille,

Solutions innovantes pour les échanges sécurisés de données de santé, Télémedecine

Christian **GOURDIN**, Inovelan, Saint André-lez-Lille, Denis **VALENDUC**, Inovelan, Saint André-lez-Lille

Architectes

Jean-Louis **GARIN** & Jean-Luc **KELLER**, Fourmies (MSP de Fourmies), Pierre **TOUZOT**, Sakariba, Valenciennes (MSP d'Anor), Annie **TRONQUOY**, ATA, Merville (MSP de Trélon)

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage HQE

Vincent **DUBAR**, TW Ingénierie, Roost-Warendin

Partenaires institutionnels

Préfecture de région, Préfecture du Nord et Sous-Préfecture d'Avesnes-sur-Helpe, ARS Nord-Pas-de-Calais

Et l'ensemble des partenaires du médico-social et de la prévention

Partenaires financiers



Europe – Fonds Feder
Axe 3 - Ss Axe 2 – Priorité 7



État - PER
Fonds Ministériel



Région
Politique de Santé



Département
FDAN Grands Projets



CCSA / Fonds propres et emprunts



Pour en savoir plus :



Scannez le code joint

A découvrir :

- [la vidéo spécifiquement réalisée](#) sous forme d'interviews et présentant le projet
- les **fiches détaillées** des 3 maisons de santé pluridisciplinaires
- et la **genèse & les grandes étapes** du projet.



Contacts

Elus : Jean-Luc PERAT, Président de la Communauté de Communes Sud Avesnois et Maire d'Anor, Mickaël HIRAUX, Vice-président de la CCSA, Conseiller Départemental et Maire de Fourmies et François LOUVEGNIES Vice-président de la CCSA et Maire de Trélon.

Technicien en charge du projet pour la CCSA : Samuel PECQUERIE - DGS Ville d'Anor 06.73.84.21.84 ou 03.27.59.51.11.

samuel.pecquerie@ville-anor.fr.

Médecins libéraux de santé : Dr Yves DUBUISSEZ, Président de l'Association du Pôle de Santé Sud-Avesnois, Dr Françoise VERBEKE, Dr Jean-Michel COLLERY, Dr Christophe DE SA et Dr Véronique MASTRINI, Dr Emilie CATRY et l'ensemble des professionnels de santé du territoire.